



POSTULAT

Auteur	Manfred Kuonen, Marie-Claude Schöpfer-Pfaffen, Jens Blatter et Konstantin Bumann, neo - Die sozilliberale Mitte
Objet	Écoles à horaire continu: tout sous un même toit
Date	17/11/2023
Numéro	2023.11.404

Au vu de l'évolution des exigences sociales et des besoins variés des élèves, les écoles à horaire continu feront partie intégrante du système scolaire à l'avenir. Par «école à horaire continu», on entend des établissements où l'enseignement et la prise en charge se font sur toute la journée. Les enseignants et le personnel d'encadrement travaillent main dans la main pour proposer une offre intégrée. Les écoles à horaire continu permettent un développement complet, global et individuel, contribuant ainsi à favoriser l'équité en matière de formation. En plus de faciliter la conciliation entre travail et famille, les écoles à horaire continu permettent d'instaurer des formes d'apprentissage orientées vers l'avenir.

Conclusion

Nous prions le Conseil d'État d'exposer la situation en ce qui concerne les écoles à horaire continu dans le canton du Valais. Nous invitons en particulier le canton à établir, en collaboration avec les communes, un concept de promotion des écoles à horaire continu. L'objectif doit être de rapprocher la formation (qui relève de la compétence du canton) et l'encadrement (qui relève de la compétence des communes) afin de promouvoir ces offres intégrées.